



Tennis Club de Villepreux
 tennisclubvillepreux@gmail.com
 tennisclubvillepreux.com



LA GAZETTE Tennis Club Villepreux

N°11 - Novembre 2023



CITATION

« Tout se passe plus dans la tête que dans la raquette. Ce n'est pas tennistiquement que l'on fait une différence, c'est dans la tête, dans l'envie. »

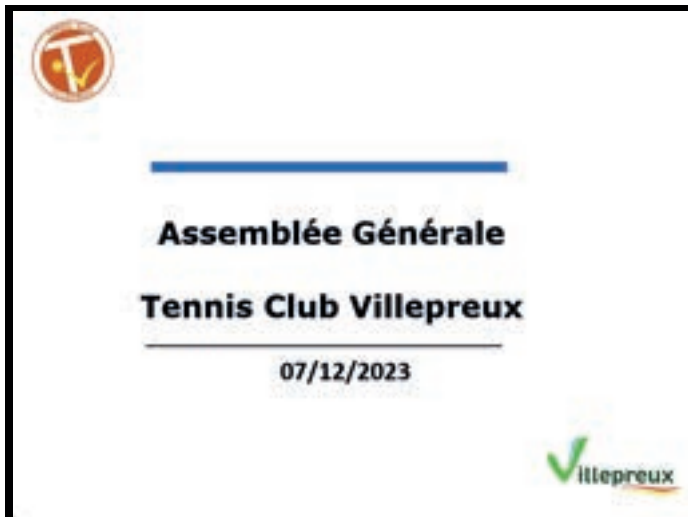
Justine Hénin



ASSEMBLEE GENERALE LE 7 DECEMBRE

L'assemblée générale annuelle est l'occasion de dresser le bilan de la saison 2022-2023 et de vous présenter nos priorités pour la saison 2023-2024. C'est aussi l'occasion de montrer la qualité du travail réalisé par l'équipe de bénévoles du Comité du Tennis Club de Villepreux et l'équipe pédagogique. **Rendez-vous le jeudi 7 décembre à 19h30.**

Si vous êtes malheureusement dans l'impossibilité d'être présent, merci de penser à donner votre pouvoir pour que l'assemblée générale puisse se tenir.



SOMMAIRE

- Assemblée générale
- Quelques chiffres
- Label FFT Club engagé
- Collecte de matériel pour le Congo
- Equipe +55 Championne !
- Centre d'entraînement
- Le TCV suit vos résultats
- Tempête Ciaran
- Soirée Rugby
- Téléthon et Noël Fluo
- Gran Tennismo - The Race
- Doubles intergénération
- Stage jeunes de Noël
- Nouveaux partenaires de jeu
- Réserver un court avec un invité
- Entretien et projets de travaux
- La question d'arbitrage
- Sobriété énergétique
- Agenda
- Rappel des partenariats



SAISON 2023/2024 : QUELQUES CHIFFRES

Déjà **486** adhérents !

81% des adhérents sont inscrits à l'Ecole de Tennis.
 Seulement **90** adhérents ne prennent pas de leçons.

107 heures de cours hebdomadaires.

156 joueurs classés.

Une année qui démarre fort !



LABEL FFT «CLUB ENGAGÉ» NIVEAU BRONZE MOBILISES ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE !

Créé en 2023, le label «Club engagé» répond à la volonté de la FFT d'agir dans une démarche sociale et environnementale pour accroître l'écoresponsabilité de ses pratiques. Il récompense les clubs engagés en faveur de l'accessibilité à la pratique pour tous, du vivre-ensemble, l'environnement et la biodiversité, et de la sensibilisation au développement durable.

Pour être labellisé, les clubs doivent s'appuyer sur

- leur culture et leur histoire solidaire et responsable ;
- leur politique inclusive et sociétale ;
- leur stratégie environnementale ambitieuse via des actions efficaces ;
- leur engagement volontaire à poursuivre une politique écoresponsable.

Le TCV remercie sa commission Patrimoine et Développement Durable, composée d'Antony, Pascal et Pierre, ainsi que tous ceux, nombreux, qui interviennent dans les actions que le TCV a pu valoriser pour l'obtention de ce label, telles que : le recyclage des balles, des boîtes de balles, des bouteilles ou encore des bouchons, l'organisation d'animations intergénérationnelles, l'organisation de tournois à but caritatif (TMC Everest en faveur de l'association «A chacun son Everest»), la collecte de matériel pour le Congo (voir ci-après), ...

Nous sommes fiers d'ajouter ce label aux côtés du label Tennis Féminin que le TCV renouvelle tous les ans depuis quelques années.



COLLECTE DE MATERIEL POUR LE CONGO

Le Tennis Club de Villepreux vous propose de partager l'ancien matériel que vous n'utilisez plus, avec ceux qui en ont besoin.

Vous pouvez déposer **raquettes, textile, chaussures, cordages, sacs etc**, dans la borne de collecte au club-house tout au long de l'année (ou les confier à un enseignant).

L'association Kozaction enverra vos dons au Congo pour une 2e vie.

Merci !



Borne de collecte
au club-house



CHAMPIONNAT DES YVELINES INTERCLUBS SENIORS+ 2023

VICTOIRE DE L'EQUIPE 1 +55 EN 1ère division

Félicitons notre équipe 1 en +55 ans,
qui termine **Championne des Yvelines**
en 1ère division !

Capitaine : Stéphane COULON (15/4)
Olivier RIOU (15/4)
Rachid YAHIAOUI (30/2)
Luc MEJEAN (30/2)

Un clin d'oeil aussi à 2 membres de l'équipe 2 qui
ont assuré un match de double avec l'équipe 1 :
Yves BRONNEC (30/3) et Frédéric GOMBERT
(30/4).



Olivier, Rachid, Stéphane, Luc

CENTRE D'ENTRAINEMENT

Les 27 jeunes du Centre d'Entrainement et leurs parents ont été invités à une
réunion d'information le mercredi 22 novembre.

A l'ordre du jour :

- les **attentes du CE**, envers les jeunes et envers leurs parents
- présentation des **matches par équipe**
- informations sur les **tournois individuels**.

La réunion s'est terminée par la signature
par les jeunes et leurs parents de la **Charte
du Centre d'Entrainement**, suivie d'un apé-
ritif convivial.

**Nous souhaitons à tous
une bonne année dans la compétition !**



VOS RESULTATS !

Le TCV suit les résultats de ses joueurs !

Jeunes ou adultes, vous avez gagné un tournoi ? Envoyez-nous* une photo et le nom du tournoi, et nous serons heureux de communiquer sur cette belle victoire !

* tennisclubvillepreux@gmail.com, ou messageries facebook et instagram



SOIREE RUGBY

Une première **soirée conviviale** sortant du cadre du tennis a eu lieu le 15 octobre, avec la projection sur le **nouveau grand écran du club-house** du match de quart de finale de la coupe du monde de rugby France - Afrique du Sud.

La France n'est pas sortie victorieuse, mais la quarantaine d'adhérents présents ont eu plaisir à se retrouver pour partager les plats apportés par les uns et les autres, quelques bières, devant le match.

Nous espérons vous réunir régulièrement autour de tels événements, dans « l'esprit club » du TCV !



TEMPETE CIARAN

Nous vous remercions pour votre compréhension lors de la fermeture du court 5 suite aux dégâts causés par la tempête Ciaran.

Nous remercions la Mairie de Villepreux qui a oeuvré pour que le TCV puisse obtenir une réparation le plus rapidement possible, malgré la surcharge de travail des entreprises sollicitées par de nombreux clubs dans le même cas.



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



**8 ET 9
DÉCEMBRE
2023**

Le **samedi 9 décembre, de 14h30 à 17h**, le TCV organise une animation au profit du **Téléthon**.
Nous vous attendons nombreux !

Et le week-end suivant, le **samedi 16 décembre**,
nous organisons notre traditionnelle **animation Fluo de Noël** !

- Pour les enfants, de 15h30 à 18h30 : Goûter, jeux de raquettes et **Tennis fluo** (et aussi maquillage, décoration du sapin, ...).
- Pour les adultes et les jeunes de plus de 15 ans, de 19h à 21h : Soirée **Tennis Fluo** en musique.



**Vos gâteaux sont les bienvenus
pour le goûter !**



Présence d'une **photographe professionnelle villepreusienne, Sab'in Shoot, de 15h30 à 16h30**, pour réaliser de belles **photos individuelles ou de groupe** (famille, amis, ...). Les photos seront consultables sur le site de Sab'in Shoot dans un espace sécurisé. Si vous le souhaitez, vous aurez ainsi la possibilité d'acquérir les fichiers numériques ou de commander des tirages papier.

ANIMATION DE NOËL
DE 4 À 14 ANS
SAM 16 DEC 15H30 - 18H30
JEUX DE RAQUETTES
ET TENNIS FLUO
(sans inscription)
Viens en tenue blanche ou fluo,
et avec ton plus beau gâteau !

ANIMATION DE NOËL
POUR LES PLUS DE 15 ANS
SAM 16/12 19H 21H
TENNIS FLUO
TENUE BLANCHE OU FLUO
SANS INSCRIPTION

GRAN TENNISMO - THE RACE

60 joueurs sont entrés dans l'arène de la nouvelle animation du TCV !

Mélangés dans 5 ligues, ils ont 8 saisons pour tenter d'atteindre la ligue 1. Ces dernières dureront 3 semaines (parfois plus en fonction des vacances scolaires).

A la fin de chaque saison, les 4 premiers de chaque ligue accéderont à la ligue supérieure à la leur, tandis que les 4 derniers descendront.

A la fin de la huitième saison, les 8 meilleurs joueurs accéderont au tableau final (quart de finale, demi-finale puis finale).

A la fin, il n'en restera QU'UN !



STAGE JEUNES DE NOEL

NOUVEAUX PARTENAIRES DE JEU

Vous cherchez un partenaire pour jouer au TCV ?
Complétez le formulaire en ligne pour recevoir la liste des
joueurs disponibles !

<https://bit.ly/RecherchePartenairesTCV>



RESERVER UN COURT AVEC UN INVITE



Pour **jouer avec un invité**, non membre du club, il vous suffit de créer un compte sur l'**application Anybuddy**, en renseignant votre numéro de licence (seulement les 7 chiffres).

Lors de la réservation d'un terrain par l'application Anybuddy, vous n'aurez alors que **la part de votre invité à régler, soit 10€/heure**.

ENTRETIEN ET PROJETS DE TRAVAUX

Le club a fait l'acquisition d'une balayeuse double brosse pour dépoussiérer et ramasser les peluches de balles sur les terrains.



PROJET PADEL

Le samedi 16 décembre, le bureau du TCV, accompagné de la Mairie de Villepreux, se rendra au TC de Bailly Noisy pour visiter les installations et rencontrer la Présidente du club, qui leur décrira le projet de construction, les coûts associés, le financement, le bilan de l'activité padel, le projet de mise en place d'une école de padel,...

Appel aux bonnes volontés !

*Si vous avez envie de participer à l'entretien de votre club, en passant la balayeuse de temps en temps sur un terrain, faites-vous connaître !
(tenniscubvillepreux@gmail.com ou auprès d'un enseignant)*

Prez Alain au volant du bolide !



LA QUESTION D'ARBITRAGE : LE «TOILET BREAK»

«Toilet break», c'est pour faire plus chic, mais vous l'aurez compris, nous allons parler de la «Pause toilettes», plus prosaïquement appelée «Pause pipi».



Cette fameuse pause a fait couler beaucoup d'encre au sujet de Djokovic et Tsitsipas... mais tous les compétiteurs, même amateurs, ont vécu ça : un adversaire qui part en plein milieu d'un set, alors que les toilettes sont à 5 bonnes minutes du court, et qu'il était comme par hasard mené et à bout de souffle...

Les règles ont été éclaircies pour les grands chelems, mais quelles sont-elles pour «nos tournois à nous» ?

Nous vous livrons ci-dessous les règles, plus ou moins applicables et/ou appliquées selon la configuration des lieux et le type de tournoi... Mais c'est bien connu, un tennisman averti en vaut deux !



Un joueur peut-il être autorisé à sortir du court pour aller aux toilettes ?

Oui, le joueur est autorisé à quitter le court pour se rendre aux toilettes 2 fois par partie (échauffement compris), de préférence à la fin d'une manche. Il bénéficie pour cela d'un temps raisonnable.

Dans le cas d'une partie arbitrée, l'arbitre le fait accompagner pour qu'il ne puisse recevoir ni soins ni conseils. Dans la mesure du possible, un joueur susceptible d'être malade en cours de partie doit prévenir avant la partie l'arbitre, qui en informera son adversaire.



Un joueur est déjà sorti du court 2 fois pour se rendre aux toilettes, il demande de sortir une troisième fois à l'arbitre.

Le joueur peut être autorisé à quitter le court, mais il ne bénéficiera que du temps du changement de côté pour le faire.



Quel type de sanction l'arbitre doit-il appliquer si le joueur n'est pas au service ou à la relance dans les temps ?

La procédure de dépassement de temps non intentionnel s'applique (avertissement, point, point, point, etc.) par périodes de 30 secondes.



Un joueur demande à l'arbitre d'aller aux toilettes au milieu d'une manche.

L'arbitre lui répond qu'il doit attendre la pause de fin de manche pour aller aux toilettes. Si le joueur indique à l'arbitre qu'il s'agit d'une urgence, il l'autorisera exceptionnellement à quitter le court, de préférence avant son jeu de service. Il bénéficie pour cela d'un temps raisonnable.

SOBRIETE ENERGETIQUE

Afin de pouvoir maintenir l'accès aux installations du TCV, nous devons limiter le plus possible la consommation d'électricité et les dépenses d'éclairage.

Nous vous remercions de :

- limiter le plus possible le recours à l'éclairage des courts, en ne l'utilisant que lorsque la luminosité est insuffisante pour jouer dans des conditions correctes.
- bien penser à éteindre la lumière lorsque vous quittez un terrain.
- limiter l'utilisation du chauffage dans les vestiaires.



Nous comptons sur votre vigilance et sur votre esprit de responsabilité.



AGENDA

Judi 07/12	Assemblée générale
Samedi 09/12	Téléthon
Samedi 16/12	Animation de Noël
Samedi 13/01	Doubles InterGénération
Mercredi 31/01	Crêpes party



NOS PARTENAIRES



SUIVEZ L'ACTUALITE DE VOTRE CLUB



NOS PARTENAIRES




Frédéric GOMBERT

Partenaire** officiel du Tennis Club Villepreux.

** Ce partenariat avec le club est réalisé sous la propre responsabilité de Frédéric GOMBERT.

En aucun cas le partenariat n'engage la société Nid'Ouest Immobilier.

**VOTRE CONSEILLER* IMMOBILIER
POUR UN SERVICE GAGNANT!**

 **06 33 20 51 93**



fredericgombert@nidouestimmobilier.fr

Nid'Ouest
immobilier



* Mandataire indépendant en immobilier (sans dévotion de fonds), agent commercial indépendant de Nid'Ouest Immobilier immatriculé au RSAC de Versailles sous le numéro 888 421 646, titulaire de la carte de démarchage immobilière pour le compte de la société Nid'Ouest Immobilier.

CIC
Construisons dans un monde qui bouge.

